



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 106781

Texte de la question

Alors que les médicaments contrefaits représentent 10 % du marché mondial et sont majoritairement utilisés dans les pays en voie de développement contre des maladies graves M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement relatives à la nécessaire réforme de l'accord du 30 août 2003 qui devait permettre aux pays en voie de développement d'importer des médicaments génériques fabriqués dans le cadre de licences obligatoires et qui n'est pas appliqué.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106781

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10539